

« L'écriture inventée » L'apprentissage de la lecture au CP

Dans la continuité d'un travail effectué en maternelle sur l'oral et la conscience phonologique, les élèves écrivent un mot, une phrase, un texte sans aucune contrainte orthographique en transcrivant seulement les sons.

Nous utilisons trois outils.

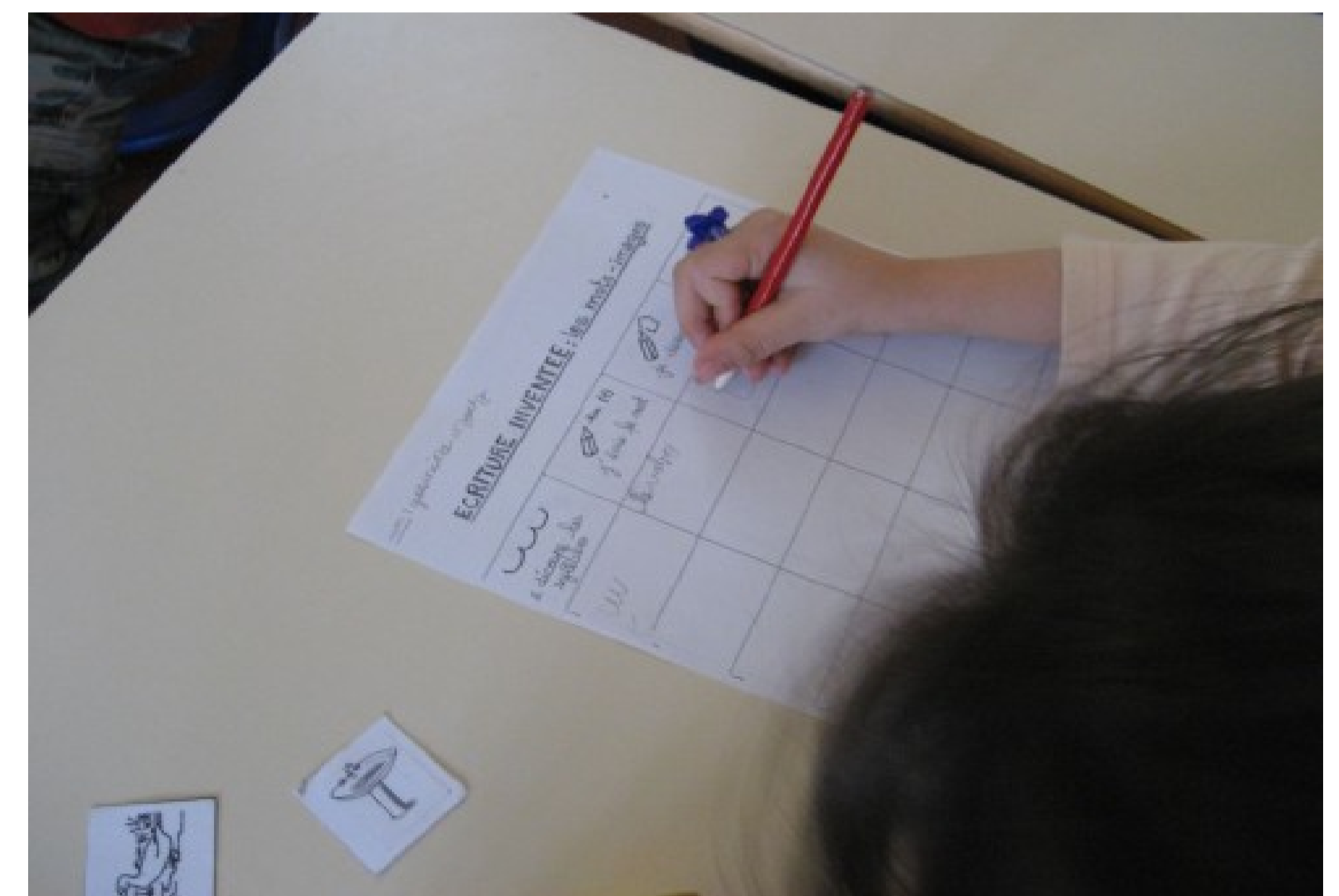
1/La fiche permettant d'écrire les mots

Un tableau présenté en 4 colonnes :

- la symbolisation du découpage du mot en syllabes
- l'écriture du mot
- le dessin représentant le mot
- la réécriture du mot

Les élèves ont tous dans leur casier une fiche de ce type qu'ils remplissent à leur rythme.

L'élève choisit une étiquette image parmi celles proposées, découpe le mot représenté par l'image en syllabes et code le nombre de syllabes, écrit ce qu'on entend, produit un dessin en rapport avec le mot écrit, soumet sa proposition d'écriture à l'enseignant qui indique les erreurs orthographiques, écrit le mot une deuxième fois en tenant compte de l'orthographe.



2/La fiche permettant d'écrire un texte

Le principe reste le même la différence se situant au niveau de la production demandée à l'élève puisqu'il s'agit alors de raconter une histoire (2 à 5 phrases) en se basant sur une illustration et en intégrant des mots du lexique déjà appris.

3/La grille de correction commune au CP et CE1.

Collée sur le cahier mémo et/ou affichée dans la classe, elle se base sur quelques signes simples symbolisant les erreurs les plus fréquentes: une lettre manquante, une lettre en trop, un phonème erroné...